



Quand notre proche est-il dans une situation de négligence ?

Description

Vous pensez que de la négligence s'exerce sur votre proche dépendant ? Vous vous dites parfois que vous-même, vous le négligez ? La négligence est pour vous redoutée et redoutable ? En tant qu'aidant familial, vous vous retrouvez bien souvent dans une démarche exigeante vis-à-vis de la personne que vous accompagnez. Il peut alors être précieux de revisiter la notion de négligence, de ne pas l'appliquer à n'importe quelle situation et d'en comprendre les causes.

Qu'est-ce que la négligence ?

Par définition, la négligence représente l'état d'une personne dont l'esprit ne s'applique pas à ce qu'elle fait ou devrait faire. Cela recouvre :

- L'indifférence ;
- Le manque d'attention ou de minutie ;
- L'évaluation erronée des capacités et des besoins de la personne dépendante ou malade qui conduit à la laisser se débrouiller seule ;
- L'oubli de ce qui doit ou devrait être fait.

Dans le domaine du soin à apporter aux personnes dépendantes, on va jusqu'à parler de [maltraitance](#) par négligence. Il faut impérativement l'identifier, la cerner, la rejeter.

Comment identifier une situation de négligence ?

Quelques situations courantes où l'on évoque la négligence :

- Déposer une bouteille d'eau et un verre sur la table lorsqu'il existe une impossibilité de se servir (oubli, tremblements) chez la personne qui doit s'hydrater ;
- Laisser les médicaments antidouleurs sans en vérifier la prise alors que le malade ne comprend pas pourquoi il doit prendre un traitement ;
- Ne pas changer une protection qui a été mise 12 heures avant ;
- Vouloir absolument que votre proche se débrouille seul pour des actes de la vie quotidienne alors qu'il n'en

- n'a plus les capacités ;
- Remise en cause par le médecin d'une demande de rendez-vous médical car il ne peut rien faire de plus ;
- Avoir une image très demandeuse de la prise en charge de votre proche : vous pensez que tout soignant doit pouvoir faire de nombreux soins ou que l'équipe de l'établissement dans lequel il peut se trouver oublie de le faire participer à chaque animation. . Tout ce qui ne collera pas avec cette représentation sera qualifié d'insuffisance, même si cela est adéquat.
- Penser que vous êtes négligent car vous n'en faites pas assez (reproches que vous vous adressez ou qu'on vous adresse).

La négligence ne se manifeste pas que par des manquements, même si c'est plutôt sur ce versant qu'elle s'exprime. Elle est aussi un système de pensée.

Qu'est-ce qui peut causer cette négligence ?

- Le manque de compréhension de la pathologie et de la dépendance qu'elle entraîne. Il s'agit alors de comprendre les manifestations spécifiques de telle ou telle maladie et de définir une prise en charge juste. On ne s'improvise pas professionnel du soin.
- Le déni de la maladie : refus du retour à l'infantilité d'un adulte vieillissant, douleur de voir ce que votre proche est devenu...
- L'épuisement accentué par l'isolement, le manque de moyens financiers ou le refus de se faire aider :
 - Un aidant dont le sommeil est très perturbé ne pourra plus venir en aide à son proche ;
 - Un médecin pourra se sentir impuissant à trouver une solution pour son patient dont l'évolution de la pathologie est inexorable, isolé dans son exercice.
- Le manque de sens dans un travail exercé avec peu de formation, d'encadrement, de valorisation ne mène pas à des attitudes professionnelles adaptées ;
- L'incompréhension des décisions soignantes : l'équipe doit alors évaluer la situation pour améliorer la situation du malade.

La négligence, un reproche fait à l'aidant par l'aidant lui-même

L'aidant se juge souvent négligent. Il considère devoir tout faire pour son proche dépendant, au risque de se dévaloriser en permanence et de se considérer comme négligent.

Lorsqu'on est certain d'une négligence, elle devient inacceptable : ces causes possibles ne sont pas des excuses à tout comportement qualifié de négligent, mais la compréhension de ce qui sous-tend la négligence, va vous aider à adopter les bonnes attitudes.

Voici donc quelques conseils :

- Lorsque vous pensez « négligence », ne restez pas isolés avec ce fardeau : osez en parler ! La parole permettra de remettre les choses à leur juste place ;
- Ne craignez pas de dire, voire de répéter, ce que vous ressentez de peur que votre proche et vous-même en subissiez les conséquences ;
- Parlez-en directement aux responsables des soins, au médecin et renseignez-vous sur la définition des tâches de chacun ;
- Exprimez-vous sur notre site « Aidons les nôtres » dont les experts vous guideront afin d'y voir plus clair ;
- Ne laissez pas de place aux jugements délétères qui vous culpabilisent : vous seul(e) êtes au cœur du système de la relation d'aide ;

aidons les nôtres

- Informez-vous et formez-vous sur la maladie dont souffre votre proche (associations, groupes de parole) ;
- Enfin, essayez d'établir un dialogue constructif avec ceux qui s'occupent de votre proche.

La vigilance s'impose vis-à-vis des situations où la négligence s'invite qu'elle soit avérée ou jugée comme telle. Elle n'a aucune place dans un système aidant/aidé déjà suffisamment fragilisé. Soyez convaincus que vous pouvez ne plus la subir !

date créée
juillet 2020